

Proximité

Expertise

RSE

Innovation

Efficience

Qualité de vie du patient



projet
d'établissement
2023 2028

Perfectionner le soin, cultiver l'excellence

SOMMAIRE

1.	Éditorial – Le mot de la Direction.....	3
2.	L'AURAL en quelques chiffres.....	4
3.	Les 4 piliers de notre nouveau projet.....	5
3.1.	Pilier 1 : Qualité et sécurité de la prise en charge	8
3.1.1.	Objectif 1 : Améliorer le processus d'orientation vers la greffe rénale.....	9
3.1.2.	Objectif 2 : Garantir une prise en charge de qualité de la Maladie Rénale Chronique (MRC)	10
3.1.3.	Objectif 3 : Promouvoir une prise en charge globale au service de l'autonomie et la qualité de vie.....	14
3.2.	Pilier 2 : Développement de partenariats et projets innovants.....	20
3.2.1.	Objectif 1 : Développer l'offre de dialyse à domicile et améliorer le parcours.....	21
3.2.2.	Objectif 2 : Développer nos activités pré-dialyse.....	23
3.2.3.	Objectif 3 : Développer et moderniser nos implantations.....	24
3.2.4.	Objectif 4 : Développer de nouvelles activités.....	27
3.2.5.	Objectif 5 : Développer la recherche clinique.....	30
3.3.	Pilier 3 : Communication et visibilité.....	31
3.3.1.	Objectif 1 : Améliorer la diffusion d'informations et fluidifier les échanges auprès de l'ensemble de nos cibles...	32
3.3.2.	Objectif 2 : Développer notre visibilité et notoriété.....	35
3.4.	Pilier 4 : Dynamique sociale positive.....	37
3.4.1.	Objectif 1 : Fidéliser nos professionnels et leur proposer des parcours attractifs.....	38
3.4.2.	Objectif 2 : Valoriser les expertises et assurer l'évolution des pratiques.....	40
3.4.3.	Objectif 3 : Promouvoir de manière continue la qualité de vie au travail.....	42
3.4.4.	Objectif 4 : Etre innovant dans nos organisations et la promotion de nouveaux métiers.....	44
4.	Calendrier global.....	46
5.	Le suivi et l'évaluation du projet d'établissement.....	47

ÉDITORIAL

Le mot de la direction

« Cultiver l'excellence et perfectionner le soin »

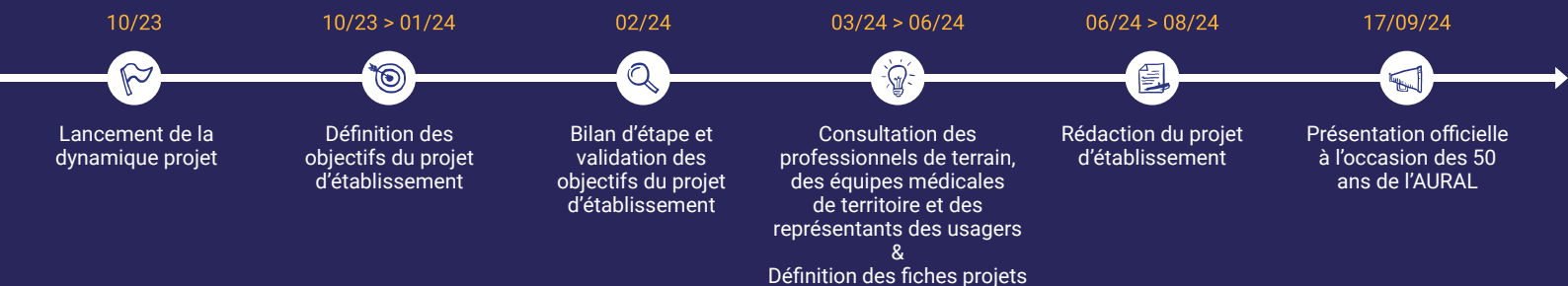


Il y a 50 ans, l'AURAL était fondée par des pionniers de la néphrologie avec l'idée si moderne d'offrir aux personnes atteintes de maladies rénales chroniques des soins de qualité au plus près de leurs lieux de vie.

Au cours des dernières décennies, notre établissement a su développer l'offre de soins sur l'ensemble du territoire pour garantir l'accès à des techniques innovantes, consolider son positionnement et son expertise jusqu'à devenir un établissement de référence.

Afin de poursuivre cette mission, l'AURAL a engagé en fin d'année 2023 un travail collectif pour l'élaboration de notre nouveau projet d'établissement, visant à définir nos orientations stratégiques sur les 5 prochaines années.

Plusieurs étapes ont permis d'associer l'ensemble des professionnels et représentants des usagers, dès le début des réflexions :



La méthodologie déployée a été pensée de manière transversale, pour dépasser une vision cloisonnée entre projet de soins, projet médical ou de gestion, et privilégier l'élaboration d'un projet inclusif s'adressant à l'ensemble de nos professionnels, patients et partenaires.

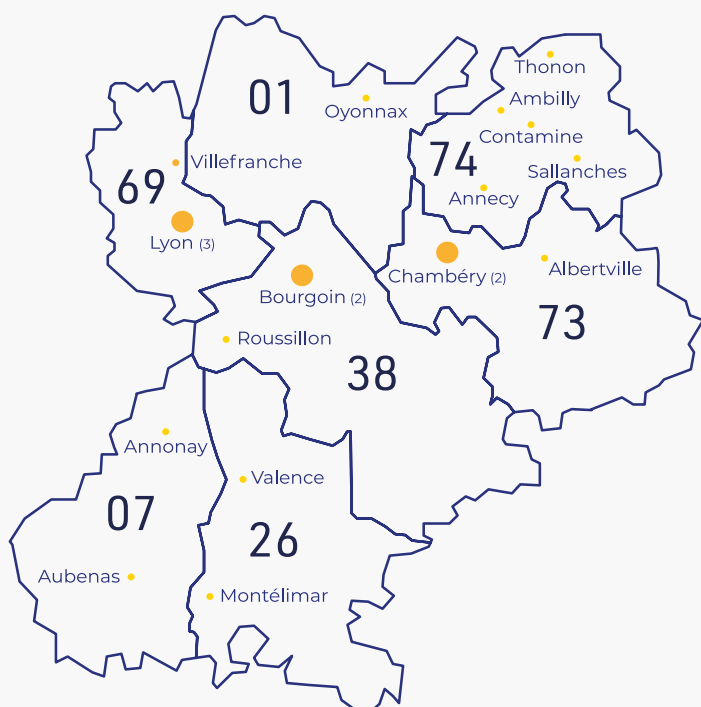
Ce projet se veut fidèle aux valeurs défendues historiquement par l'AURAL : proximité, autonomie, qualité de prise en charge et qualité de vie des patients. Il met également l'accent sur de nouvelles ambitions telles que l'amélioration des parcours des patients atteints de maladie rénale chronique, le développement du partenariat patient – professionnel, le renouvellement de notre politique de responsabilité sociétale (RSE), la modernisation de notre offre de formation ou encore la

diversification de nos activités ; toujours au bénéfice de soins de qualité pour nos patients, et dans l'esprit de « **Cultiver l'excellence et perfectionner le soin** ».

L'ensemble de la communauté AURAL est fière de porter ce nouveau projet, qui reflète les volontés d'un collectif soucieux d'améliorer de manière continue la prise en charge de nos patients.

L'élaboration de ce projet intervient ainsi à un moment phare pour l'AURAL qui fête en 2024 ses 50 années d'existence, profitant de cette célébration pour révéler une nouvelle identité graphique, gage de modernité, mais toujours fidèle à ses engagements au service de la prévention et du traitement de l'insuffisance rénale chronique.

L'AURAL, EN QUELQUES CHIFFRES



19 sites

7 départements

1 siège administratif

qui regroupe l'ensemble des services supports sur notre site de **Lyon Villon** (Lyon 8^{ème}).

Toutes les modalités de dialyse

Centre, Unité de Dialyse Médicalisée (UDM), Unité d'Autodialyse (AD), Domicile (DPCA, DPA, HDD) et Entraînement.

En 2023



124 000

Séances de dialyse



2230

Patients pris en charge dont **1200** en dialyse



157

Patients **vacanciers** (13%)



165

Patients à **domicile** (14%)



360

Professionnels
60 Néphrologues



390

Patients suivis en forfait MRC et **1882** consultations externes



Certification

Haute Qualité des soins (2022)



610

Programmes complets d'ETP réalisés

LES 4 PILIERS DE NOTRE NOUVEAU PROJET

L'élaboration de notre projet d'établissement a été l'occasion de reformuler les **valeurs communes** qui fondent notre action, dans la continuité des valeurs fondatrices et de celles portées dans les précédents projets, et qui soutiennent l'ensemble des nouvelles réflexions et orientations :

- ✳ **Professionnalisme et Respect de l'individu** : Promouvoir des pratiques professionnelles en faveur de l'engagement, du respect et de la bienveillance dans l'exercice quotidien
- ✳ **Esprit d'équipe et d'entreprise** : Reconnaître le travail et les contraintes de chacun, au service d'organisations performantes, de prises en charge de qualité et de la cohésion des professionnels
- ✳ **Agilité** : Affirmer la capacité d'adaptation de nos organisations dans un monde en mouvement (évolution des aspirations personnelles, innovations technologiques, mobilité du personnel, etc.), toujours au bénéfice d'une prise en charge adaptée
- ✳ **Partenariat patient – professionnel** : Associer les usagers à nos réflexions organisationnelles et l'identification des leviers d'amélioration tenant compte de l'ensemble des volets contributifs à la qualité de vie du patient



L'AURAL accorde depuis sa création une attention particulière à **l'expérience patient**, avec l'association des représentants des usagers et patients partenaires aux instances et groupes de travail institutionnels, aux ateliers d'éducation thérapeutique, aux campagnes de sensibilisation auprès des professionnels et/ou patients, dans la transmission d'informations ciblées auprès des patients, et enfin à la pair-aidance permettant aux patients d'échanger sur leurs savoirs expérientiels.

Le présent projet s'inscrit dans la continuité de cette dynamique, avec une volonté forte de questionner les patients sur les leviers d'amélioration pour nos organisations, en faisant évoluer cette collaboration vers un véritable **partenariat**. Ce **partenariat patient** vise à promouvoir la co-construction, la co-décision et la co-mise en œuvre des projets de santé, et se construit à plusieurs niveaux :

- ✳ **Dans l'éducation des patients** : pair-aidance (rencontre des patients pour échanger sur la vie et les contraintes liées à la maladie), co-construction et/ou co-animation des ateliers ETP, co-construction des journées à thème (droits en santé, sécurité des patients, dénutrition, aidants, etc.).
- ✳ **Dans l'organisation des soins** : participation aux instances et groupes de travail, participation au comité 'Au menu demain', collecte de la satisfaction et expérience patient, etc.
- ✳ **Auprès des professionnels de santé** : co-construction et/ ou co-animation des sessions de formation, etc.

Les patients seront donc identifiés comme des contributeurs à part entière d'un certain nombre de projets, visibles dans le présent document.



Ce projet d'établissement porte plusieurs **ambitions**, en réponse à un secteur de la santé en mutation profonde, mais aussi en miroir de l'évolution des considérations sociales et environnementales, et toujours dans le respect des objectifs et volontés portés historiquement par l'AURAL. En synthèse, ce projet est ainsi incarné par 6 ambitions principales :

- ✧ **Proximité** : Favoriser une offre de proximité, au plus près des territoires, pour les personnes atteintes de Maladie Rénale Chronique (MRC)
- ✧ **Expertise** : Poursuivre notre culture d'excellence et valoriser notre expertise dans la prise en charge de la MRC
- ✧ **Qualité de vie du patient** : Promouvoir de manière continue le positionnement des usagers au cœur de nos organisations en modernisant l'expérience patient, sa qualité de vie et celle de ses proches
- ✧ **Innovation** : Promouvoir l'innovation en santé (médicale, numérique, organisationnelle, etc.)
- ✧ **Efficience** : Garantir des organisations optimisées et efficaces au service de nos prises en charge
- ✧ **Responsabilité sociale et environnementale (RSE)** : Garantir la prise en compte des enjeux sociétaux et environnementaux dans nos réflexions organisationnelles et stratégiques, au bénéfice de pratiques plus écologiques en dialyse et d'une amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail de nos professionnels

Focus

L'AURAL, consciente des **enjeux environnementaux**, conçoit ses projets autour de critères liés au développement durable toujours plus avancés, à l'appui du guide des bonnes pratiques de la dialyse verte (SFNDT, 2023). Des actions phares ont à ce titre été engagées en 2023, comme par exemple l'installation de nouveaux traitements d'eaux plus économes, l'installation de panneaux solaires ou de centrales d'acides.

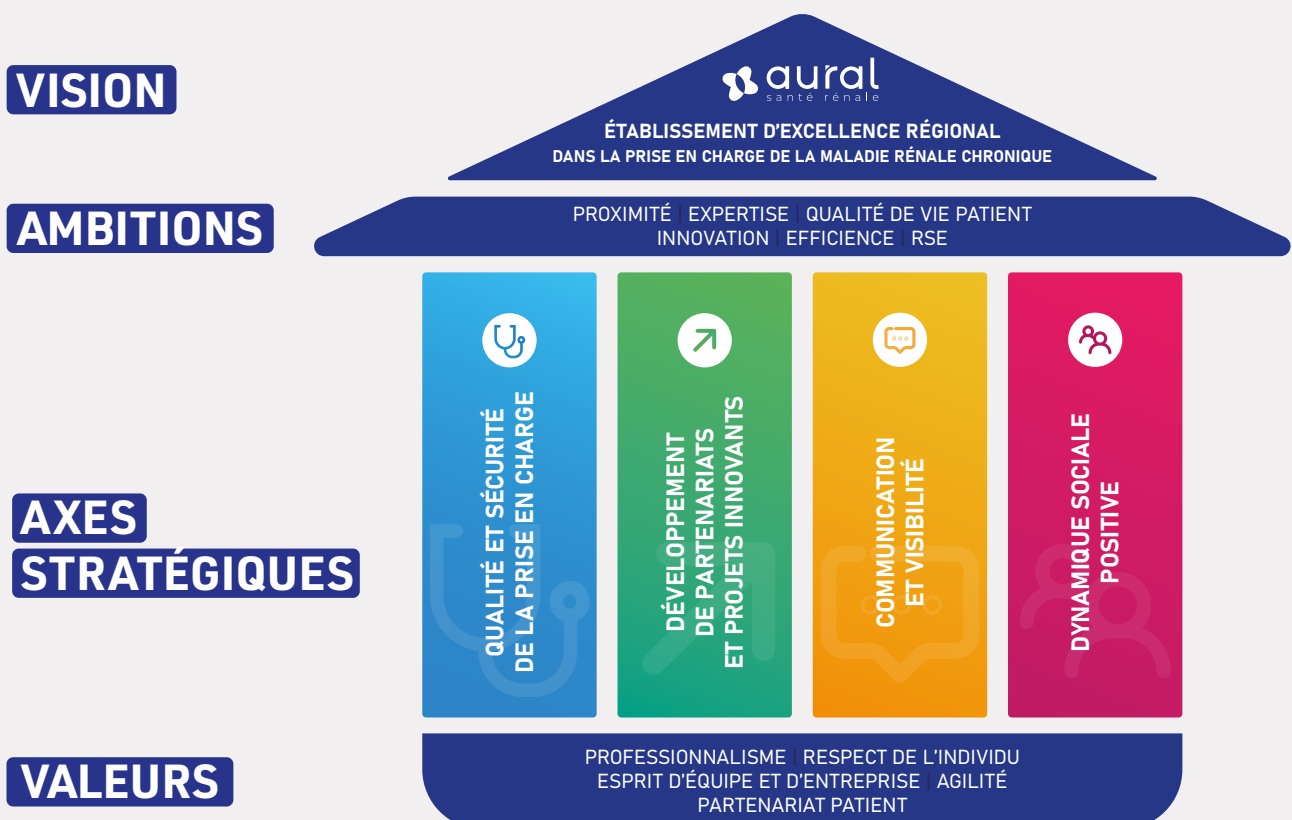
Les projets au service du développement durable sont ainsi nombreux et font l'objet d'un plan d'action dédié dont toutes ses composantes ne sont pas reprises dans le présent document. En effet, un groupe de travail 'Développement Durable' est mis en place à l'AURAL depuis 2019, avec pour objectif de définir les leviers d'actions prioritaires par champs d'intervention (consommation eau et énergie, qualité de l'air, gestion des déchets, achats durables, mobilité durable, sobriété numérique, biodiversité, relations avec son écosystème). Ce groupe de travail et sa composition ont été renouvelés en 2024, de manière synchronisée avec le lancement d'un appui ANAP visant à structurer et moderniser la politique RSE de l'AURAL.



Depuis 50 ans, l'AURAL s'est imposé comme un acteur majeur de la prise en charge des maladies rénales chroniques. Pour les années à venir, professionnels, patients et administrateurs partagent une vision ambitieuse : celle de faire de l'AURAL un établissement d'excellence en santé rénale. Au service de cet objectif commun, 4 axes stratégiques ont été définis, constituant les **4 piliers de notre projet d'établissement** :

1. Garantir la qualité et la sécurité des soins pour l'ensemble de nos patients
2. Renforcer l'ancrage territorial et le développement de partenariats et projets innovants, au service de la modernisation de nos activités
3. Développer la communication interne et externe, au service de la cohérence de nos prises en charge, notre visibilité et notoriété
4. Cultiver l'esprit d'équipe et d'entreprise, et favoriser une dynamique sociale positive

En synthèse :



PILIER • 1

QUALITÉ ET
SÉCURITÉ DE LA
PRISE EN CHARGE

@Valence



Objectif 1.1

Améliorer le processus d'orientation vers la greffe rénale

Projet 1.1.1 | Optimiser le fonctionnement et les outils de suivi du bilan pré-transplantation (BPT)

Expertise

Efficience

Innovation

Un parcours greffe existe pour chaque site (procédure AURAL à l'appui), avec cependant des organisations très différentes en fonction des sites (réfèrent greffe sur certains sites, gestion au niveau du CH, etc.).

Il manque en conséquence un état des lieux détaillé des pratiques et des outils, permettant de juger de la maturité de la structuration du parcours pour les

patients en attente de greffe, et d'évaluer les axes d'amélioration associés.

Une problématique récurrente concerne le niveau d'actualisation du statut greffe du patient, avec des défaillances au niveau du DPI (Médial), également à réinterroger dans le cadre de ce projet.

Objectifs

- Améliorer le parcours greffe dans toutes ses composantes (temps médical et paramédical, transmission d'informations, liens avec les partenaires pour la réalisation des examens, outils associés, systèmes d'alerte pour le renouvellement des examens, etc.) en tenant compte des spécificités des sites.
- Développer les outils et/ou revoir les organisations en fonction des problématiques par site

Actions

- Faire un état des lieux pour définir les besoins par site, et identifier les pratiques les plus efficaces (interopérabilité, ergonomie des outils, définition des rôles, etc.) [S2 2025](#)
- Accompagner une démarche d'amélioration sur le site de Villon, avec une recherche des causes et solutions auprès d'un référent greffe (expérimentation) [S1 2026](#)
- Définir et déployer la politique d'amélioration du parcours greffe sur les autres sites [S2 2026](#)



Pilotes

- Médecins référents greffe
- Infirmiers référents greffe

Contributeurs



- Médecins
- IPA
- Cadres de santé
- Soignants
- Secrétaires médicales
- Services de greffe partenaires



Indicateurs

- Greffes (dont donneurs vivants)
- Inscriptions sur liste d'attente
- Statuts greffes à jour
- Satisfaction sur le parcours

Objectif 1.2

Garantir une prise en charge de qualité de la Maladie Rénale Chronique (MRC)

Projet 1.2.1 | Développer l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)

Expertise

Efficience

Innovation

Dans une dynamique d'amélioration continue, et face à l'hétérogénéité des pratiques/ protocoles sur les différents sites, l'AURAL a souhaité développer un tableau de bord médical (indicateurs de soins et de prise en charge) permettant de disposer de données comparatives, au service de l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles.

Par ailleurs, si l'AURAL engage un nombre important de projets, l'évaluation de l'impact de ces projets sur la qualité de prise en charge et la qualité de vie des patients reste aujourd'hui perfectible, induisant un travail d'anticipation dans la définition des modalités d'évaluation des projets.

Objectifs

- ✦ Maintenir une démarche d'amélioration continue des pratiques de soins à l'échelle de l'établissement
- ✦ Valoriser les bases de données au service du soin
- ✦ Dynamiser les regards croisés sur les pratiques des différents sites à l'appui de données quantitatives sur le soin et la prise en charge des patients
- ✦ Développer une culture de l'évaluation de l'impact des projets de l'établissement



Pilotes

- ✦ Présidence de CME
- ✦ Direction des soins



Indicateurs

- ✦ EPP réalisées
- ✦ Actions du CREX



Actions

- ✦ Organiser un séminaire sur l'amélioration de la pratique de l'HDF et mesurer l'évolution des pratiques [S2 2024 - S1 2025](#)
- ✦ Mettre en place un tableau de bord médical pour disposer d'une vision comparative des pratiques par site et identifier les résultats non-conformes aux objectifs [S1 2025](#)
- ✦ Poursuivre la dynamique CREX (caractère multi-sites) en interrogeant également sa pérennité [S1 2025](#)
- ✦ Mettre en place des évaluations d'impact sur les projets phares (au menu demain par exemple), à définir dès la réflexion sur les projets [S1 2026](#)

Contributeurs



- ✦ Médecins
- ✦ Cadres de santé et soignants
- ✦ Service qualité
- ✦ Service informatique
- ✦ Service financier



Projet 1.2.2 | Améliorer les organisations par site/ secteur pour rendre le patient acteur de sa prise en charge (entraînement et ETP)

Proximité

Expertise

Qualité de vie du patient

L'AURAL dispose de 4 programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) labellisés depuis 2011, mais rencontre des difficultés de mise en œuvre et de traçabilité des actions d'ETP réalisées par les professionnels, avec un risque de dégradation des financements associés. La vulgarisation de l'ETP et l'amélioration de sa traçabilité sont des enjeux phares, pour valoriser des activités déjà réalisées et à développer par les professionnels.

Le développement et le maintien de l'autonomie interrogent également le développement de l'activité d'entraînement et réentraînement sur l'ensemble de nos secteurs.

Objectifs

- ✦ Développer l'ETP et améliorer sa traçabilité sur l'ensemble des sites, et pour l'ensemble des patients suivis à l'AURAL
- ✦ Mettre en place un programme d'entraînement pour tous les patients arrivant en auto-dialyse
- ✦ Désengorger les secteurs d'entraînement tout en sécurisant le transfert du patient dans la modalité adaptée
- ✦ Assurer un réentraînement régulier des patients dialysés au bénéfice de la sécurité et l'autonomie de prise en charge



Pilotes

- ✦ Responsable ETP
- ✦ Direction des soins



Contributeurs

- ✦ Référents ETP
- ✦ Médecins
- ✦ Cadres de santé et soignants
- ✦ Patients / Patients partenaires / RU

Actions

Éducation Thérapeutique

- ✦ Relancer la dynamique ETP sur l'ensemble des sites (COPIL ETP, retours d'expérience, interventions, etc.) **S1 2024 – S2 2024**
- ✦ Améliorer la traçabilité des actions, et refondre les supports et les contenus sur l'ETP **S1 2024 – S2 2024**
- ✦ Renforcer et réactualiser la formation des professionnels sur l'ETP **Continu**

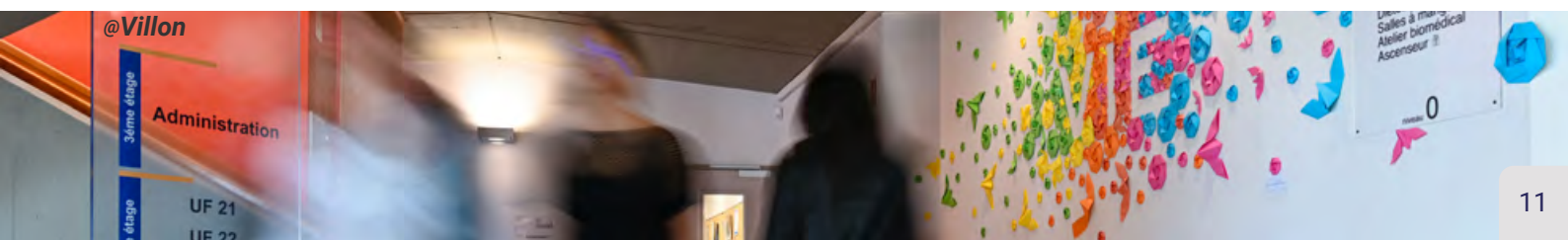
Entraînement

- ✦ Optimiser le parcours patient dans ses premiers mois d'arrivée à l'AURAL (en priorité sur les unités d'entraînement) **S1 2025**
- ✦ Développer l'activité d'entraînement sur les autres secteurs / sites **S2 2025**
- ✦ Développer l'activité de réentraînement, en expérimentation sur Villon puis sur les autres sites **Phase 1 : S1 2025 | Phase 2 : S1 2026**

Indicateurs



- ✦ Professionnels formés à l'ETP
- ✦ Programmes démarrés ou complets
- ✦ Séances d'entraînement et réentraînement



Projet 1.2.3 | Organiser et offrir une prise en charge de qualité aux patients décidant de ne pas recourir ou d'interrompre la dialyse

Qualité de vie du patient

Innovation

Les guides de la SFNDT sur le traitement conservateur (2022) et sur l'adaptation raisonnée des thérapeutiques (2024) identifient la communication comme levier incontournable. Ils relèvent plusieurs causes aux fréquentes difficultés de communication sur le sujet : nomenclature néphrologique hétérogène, discordance entre personnels soignants et personnes soignées sur les priorités de santé, manque de temps disponible pour accompagner ces réflexions, manque de formation et exercice de communication délicat (mélange de croyances, cultures et convictions personnelles).

Il s'agit donc d'une priorité continue que de garantir une information lisible et transparente auprès des patients suivis sur l'ensemble des modalités de traitement, ainsi qu'un accompagnement adapté à une décision éclairée.

Objectifs

- ✦ Accompagner les soignants qui suivent ou seront amenés à suivre des patients décidant d'interrompre ou de ne pas recourir à la dialyse
- ✦ Accompagner les patients et leurs proches dans leur décision d'interrompre ou de ne pas recourir à la dialyse, et leur assurer une prise en charge adaptée



Pilotes

- ✦ Médecin référent
- ✦ Infirmiers de parcours et de coordination



Contributeurs

- ✦ Comité éthique
- ✦ Médecins, cadres de santé et soignants
- ✦ Médecins néphrologues des établissements partenaires
- ✦ Patients / Patients partenaires / RU

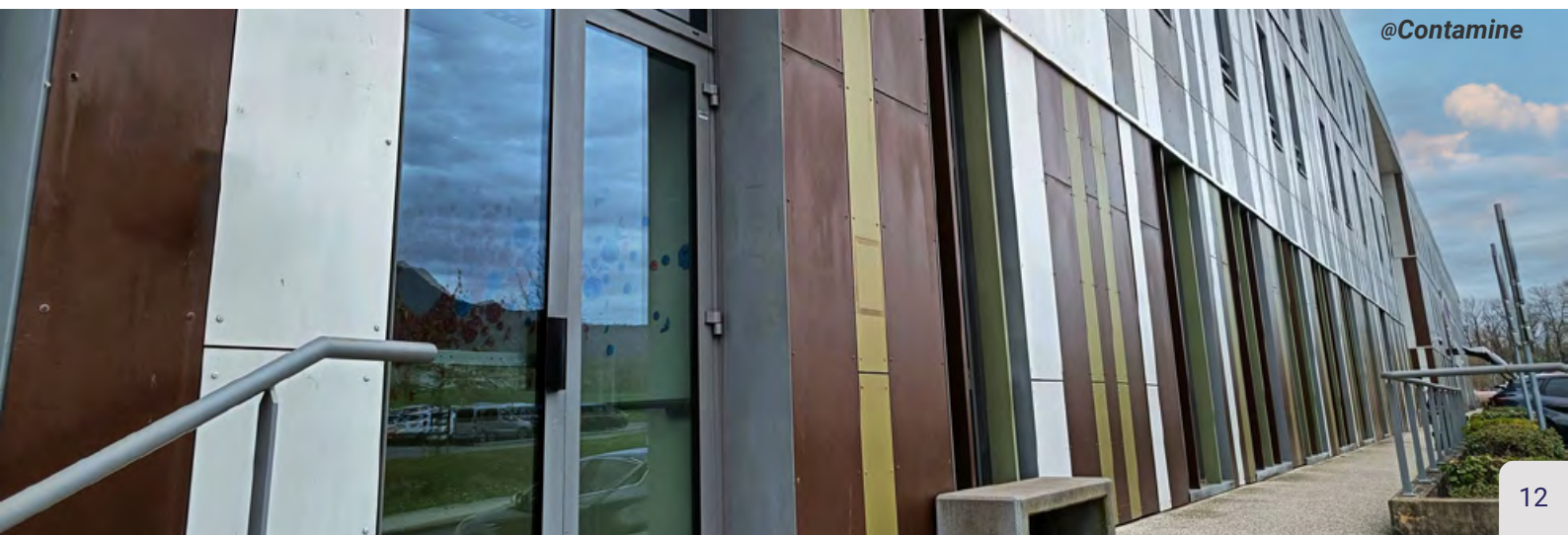
Actions

- ✦ Outiller les acteurs (médecins, soignants, patients) sur le traitement conservateur et l'arrêt de la dialyse, dont la connaissance des droits du patient, et les recommandations des sociétés savantes [S1 2025](#)
- ✦ Développer les partenariats en soins palliatifs sur les sites concernés (avec cartographie préalable et état des lieux des outils disponibles) [S1 2025](#)
- ✦ Interroger les modalités de financement pour l'accompagnement de ces patients (Article 51 sur le traitement conservateur) [S1 2025](#)

Indicateurs



- ✦ Patient suivis en traitement conservateur
- ✦ Actions de sensibilisation



@Contamine



Projet 1.2.4 | Améliorer les pratiques de ponction de fistule

Expertise

Innovation

En application de l'arrêté du 28 juillet 2022 relatif à l'autorisation du protocole de coopération « Repérage vasculaire par échographie et ponction écho-guidée d'une fistule artério-veineuse chez un patient hémodialysé réalisé par un infirmier », les infirmiers sur Villon et Bourgoin réalisent de la ponction écho-guidée de fistule artério-veineuse (FAV), mais le protocole reste à formaliser et le recours à cette pratique peut être développé. Le besoin de l'étendre sur d'autres sites doit être interrogé, au regard des pratiques et de l'ancienneté des équipes.

Au-delà de l'écho-guidage, la maîtrise des différentes techniques de ponction de FAV est hétérogène entre les sites, et mérite des actions de formation personnalisée par site.

Objectifs

- ✦ Sécuriser et développer la pratique de ponction écho-guidée de FAV sur les sites équipés
- ✦ Maintenir le niveau d'expertise sur les pratiques de ponction de FAV sur l'ensemble des sites de l'AURAL



Pilotes

- ✦ Médecin référent
- ✦ IPA



Contributeurs

- ✦ Médecins, cadres de santé et soignants
- ✦ Unité de formation



Indicateurs

- ✦ Ponctions sous écho-guidage
- ✦ Formations aux pratiques de ponction

Actions

- ✦ Mettre en place un protocole de coopération pour la pratique de l'écho-guidage pour les patients porteurs de FAV (Bourgoin et Villon)
S1 2025
- ✦ Définir les besoins de formation sur les pratiques de ponction de fistule avec le développement possible sur les autres sites (UDM) de la pratique de l'écho-guidage
S2 2025

Objectif 1.3

Promouvoir une prise en charge globale au service de l'autonomie et la qualité de vie

Projet 1.3.1 | Développer les Projets de Soins Personnalisés (PSP) pour tous nos patients et assurer leur suivi

Expertise

Qualité de vie du patient

La formalisation et la mise en œuvre du projet de soins du patient fait partie des critères de certification des établissements de santé. La mise en place des PSP n'est pas un sujet nouveau, car il est porté depuis 2021 comme un axe d'amélioration du projet de soins, avec une démarche de déploiement lancée en 2022.

Sur le premier trimestre 2024, 32,5% des patients suivis disposent de projets de soins formalisés dans le DPI. Ce pourcentage masque des disparités en fonction des sites (par exemple 83,7% pour Albertville, 100% pour Meyzieu, et 5,5% sur Bourgoin, ou 17,7% pour Annonay) et souligne aussi un défaut de centralisation des informations pourtant tracées dans le DPI. Son déploiement et sa traçabilité restent donc perfectibles mais nécessitent un plan d'actions personnalisé par site.

Par ailleurs, au-delà de sa formalisation, il est important de prévoir des temps de concertation pluri-professionnelle autour du projet de soins du patient, pour garantir sa pertinence et son impact, ainsi qu'une information lisible au patient pour garantir son adhésion.

Objectifs

- ✦ Sensibiliser les soignants sur la prise en charge globale des patients et fluidifier les transmissions d'informations
- ✦ Assurer un accompagnement et une prise en charge personnalisée des patients, au bénéfice d'une amélioration de l'état général du patient et de sa qualité de vie



Pilotes

- ✦ Direction des soins
- ✦ Cadres de santé



Contributeurs

- ✦ Médecins et soignants
- ✦ Service qualité
- ✦ Patients / Patients partenaires / RU

Actions

- ✦ Créer un module PSP dans Médial (Groupe de travail) **S2 2024**
- ✦ Déployer un plan d'actions en fonction du niveau de déploiement/ par site (Accompagnement du cadre et de l'équipe) **S2 2024- S2 2025**
- ✦ Organiser la transmission et assurer l'adhésion du patient à son PSP **S2 2025**
- ✦ Organiser la transmission du PSP aux équipes médicales et soins de support (staff ou autre) **S1 2026**

Indicateurs



- ✦ PSP formalisés et actualisés
- ✦ Satisfaction soignant et patient

Projet 1.3.2 | Améliorer la prise en charge du patient âgé en perte d'autonomie

Expertise

Qualité de vie du patient

Un groupe « chutes » avait été mis en place à l'AURAL en 2019. Les chutes au domicile ou en dialyse étaient déclarées (circuit de déclaration des EI) et analysées, donnant principalement lieu à des analyses pharmaceutiques ciblant la iatrogénie médicamenteuse. Le départ de professionnels investis dans ce groupe a suspendu ses travaux. Une nouvelle réunion est prévue en 2024 pour définir son devenir.

Or, la question de la prise en charge de la personne âgée en perte d'autonomie ne peut être adressée de la même manière sur les différents sites de l'AURAL avec des modalités et des profils patients différents. Il est donc nécessaire d'avoir une réflexion personnalisée par site en ciblant les priorités d'un projet gériatrie.

Objectifs

- ✦ Réactiver les travaux du groupe « chutes », pour définir les objectifs de déclaration des chutes toujours en vigueur
- ✦ Cibler les leviers d'amélioration de la prise en charge du sujet âgé, en fonction des besoins des sites



Pilotes

- ✦ Cadres de santé
- ✦ Assistant social



Contributeurs

- ✦ Groupe « chutes »
- ✦ Médecins et soignants
- ✦ Pharmaciens



Indicateurs

- ✦ Âge moyen des patients
- ✦ Interventions de médecins gériatres
- ✦ Actions du groupe « chutes »

Actions

- ✦ Questionner le devenir et les objectifs du groupe « chutes » [S2 2024](#)
- ✦ Définir les besoins autour de la prise en charge du sujet âgé et les priorités par site (structuration de l'aide à domicile pour les personnes en perte d'autonomie sur Bourgoin par exemple) [S2 2025](#)
- ✦ Développer la formation, les partenariats (équipe mobile de gériatrie, volet social, etc.) en regard des besoins et priorités identifiés par site [S1 2026](#)



Projet 1.3.3 | Améliorer la prévention et la prise en charge de la douleur

Expertise

Qualité de vie du patient

Innovation

La prévention et la prise en charge de la douleur sont traitées spécifiquement dans le cadre du CLUD, avec notamment une enquête réalisée en octobre 2023 ayant priorisé les actions suivantes :

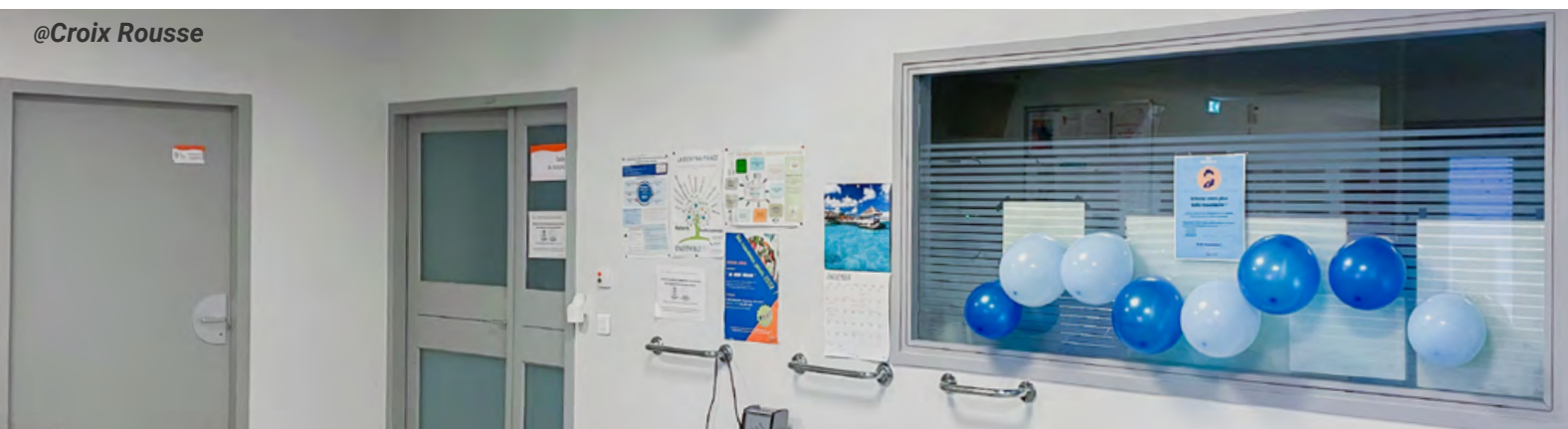
- Coussins de positionnement
- Bombes de froid
- Formation hypnose

De manière complémentaire, un IDE a démarré en 2024 un DU Douleur.

Malgré le financement annuel de plusieurs formations (hypnose et réflexologie), leur mise en œuvre reste limitée, questionnant les conditions nécessaires à leur réalisation ainsi que leur faisabilité.

Les problématiques sur le centre de Bourgoin méritent par ailleurs d'être adressées spécifiquement, au regard de la lourdeur des patients pris en charge, avec notamment des douleurs ostéo-articulaires nécessitant une orientation vers d'autres spécialités.

@Croix Rousse



Objectifs

- ✦ Poursuivre la dynamique d'amélioration continue de la prévention et prise en charge de la douleur dans les unités
- ✦ Questionner les objectifs des formations hypnose et réflexologie, établir un positionnement et des conditions de mise en œuvre et de formation
- ✦ Adresser spécifiquement la prise en charge de la douleur sur le centre de Bourgoin



Pilotes

- ✦ IDE référent Douleur
- ✦ Cadres de santé



Contributeurs

- ✦ CLUD
- ✦ Médecins, cadres de santé et soignants
- ✦ Patient / Patient partenaire / RU

Actions

- ✦ Déployer le plan d'actions douleur du CLUD **2024**
- ✦ Déployer un plan de sensibilisation et/ou de formation des médecins et IDE sur la prise en charge de la douleur chronique, en lien avec le référent douleur **S1 2025**
- ✦ Déployer un plan d'actions spécifique sur Bourgoin, au titre de centre lourd, avec une priorité identifiée sur les douleurs ostéo-articulaires **S1 2026**

Indicateurs



- ✦ Actions du CLUD
- ✦ Formations sur la douleur
- ✦ Prescriptions conditionnelles d'antalgiques
- ✦ Satisfaction patient

Projet 1.3.4 | Adapter l'offre de soins de support aux besoins spécifiques de chaque secteur

Proximité

Qualité de vie du patient

Innovation

Le questionnaire de satisfaction patient 2023 a permis de souligner des besoins et attentes différents sur les soins de support en fonction des sites, avec des niveaux de couverture hétérogènes, eu égard aux organisations par secteur (diététicien salarié ou sous convention par exemple).

Dans ce cadre, le ressenti des soignants et des patients fait état d'une offre de soins de support inférieur aux besoins des patients.

Un travail d'évaluation du besoin doit donc être réalisé en continu et au gré des évolutions d'activité, pour interroger également d'autres possibilités de financement.

Objectifs

- ✦ Renforcer l'offre de soins de support, via le développement de projets innovants au service de la qualité de prise en charge des patients

Actions

- ✦ Réaliser un état des lieux des besoins sur les soins de support sur les différents secteurs géographiques, dans la continuité du renouvellement des autorisations [S1 2024](#)
- ✦ Assurer une évaluation continue des besoins sur les soins de support, au gré des évolutions d'activité et interroger les modalités de financements complémentaires

[S1 2024 - Continu](#)



Pilotes

- ✦ Direction des soins



Contributeurs

- ✦ Soins support
- ✦ Infirmiers



Indicateurs

- ✦ Satisfaction patient
- ✦ Temps moyen par patient (accompagnement diététique, psychologique, social)

@Aubenas



Projet 1.3.5 | Favoriser l'accès à de nouvelles activités et spécialités pour nos patients

Proximité

Qualité de vie du patient

Innovation

RSE

L'AURAL a validé le déploiement d'un projet d'activité physique adaptée (APA) en autofinancement sur 2024 sur 3 sites (Bourgoin, Metz-Tessy, Contamine). L'enjeu est de poursuivre le développement de l'APA sur les autres sites et de permettre aux patients de bénéficier d'APA hors dialyse lorsque cela est possible.

Les patients suivis à l'AURAL gagneraient (que ce soit en qualité de vie ou de prise à charge) à bénéficier d'avis médicaux et paramédicaux en dialyse ou d'un accès facilité à certains avis/consultations auprès de médecins spécialistes. Parmi les spécialités médicales concernées, les besoins prioritaires identifiés sont : angiologie, cardiologie, pneumologie, ophtalmologie, rhumatologie, endocrinologie, et dermatologie.

L'identification d'interlocuteurs pour une prise en charge psychiatrique et/ou gériatrique faciliterait également certaines orientations, en évitant un passage par les urgences.

Objectifs

- ✦ Développer les partenariats avec d'autres spécialités médicales et paramédicales, et/ou aider les équipes médicales et secrétaires à optimiser l'accès à l'offre de soins grâce à une meilleure compréhension de l'offre de soins sur le territoire
- ✦ Développer des projets innovants au service de la qualité de prise en charge des patients, pour des activités non financées aujourd'hui



Pilotes

- ✦ Direction des soins
- ✦ Référents APA



Contributeurs

- ✦ Médecins, cadres de santé et soignants



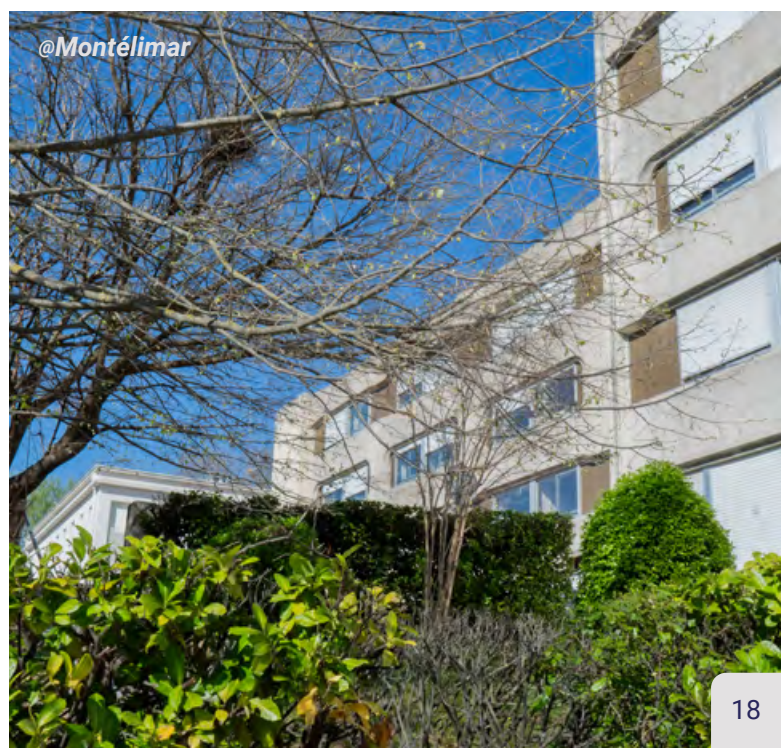
Indicateurs

- ✦ Programmes d'APA dispensés
- ✦ Actions de sensibilisation sur l'activité physique
- ✦ Partenariats formalisés
- ✦ Satisfaction patient



Actions

- ✦ Déployer de l'APA sur les sites de l'AURAL (Phase 1 : Bourgoin, Metz-Tessy, Contamine) et cadrer la politique de déploiement
S1 2024 – S2 2024
- ✦ Développer les partenariats avec d'autres spécialités médicales (dont psychiatrie) ou paramédicales (kinésithérapie, podologie) pour faciliter l'adressage des patients AURAL
S2 2025
- ✦ Encourager les patients à réaliser de l'activité physique en dehors des séances de dialyse (à l'appui de financements) S1 2026





Projet 1.3.6 | Concourir à la qualité de vie du patient, via les activités ludiques et le bien être en séance

Qualité de vie du patient

Innovation

RSE

Au-delà de la réalisation de soins de qualité pour les patients, l'AURAL essaye d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de prise en charge aux patients. En ce sens, l'AURAL a déjà déployé des projets à l'initiative des professionnels ou de l'établissement : Culture & Santé, activités ludiques (jeux, dessins, etc.)...

L'AURAL essaye également de moderniser ses sites, en tenant compte des demandes des patients (nombre de postes TV, accès wifi).

Objectifs

- ✦ Valoriser les initiatives locales sur la mise en place d'activités ludiques pour le patient
- ✦ Développer des projets innovants pour améliorer l'expérience patient
- ✦ Favoriser les meilleures conditions d'accueil possibles pour les patients



Pilotes

- ✦ Service Qualité
- ✦ Assistant social



Contributeurs

- ✦ Ensemble des professionnels
- ✦ Patients / patients partenaires / RU

Actions

- ✦ Poursuivre le déploiement d'une démarche culture et santé à l'échelle de l'ensemble des unités de l'AURAL [S2 2024](#)
- ✦ Valoriser les activités ludiques déjà développées sur les sites et mettre à disposition une boîte à outils pour les professionnels et les patients [S2 2024](#)
- ✦ Rester attentif sur les appels à projet sur le déploiement de projets innovants pour améliorer l'expérience patient [Continu](#)

Indicateurs



- ✦ Satisfaction patient
- ✦ Actions de sensibilisation sur les activités ludiques

PILIER • 2

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ET PROJETS INNOVANTS

@Roussillon



Objectif 2.1

Développer l'offre de dialyse à domicile et améliorer le parcours

Projet 2.1.1 | Favoriser l'orientation des patients vers des techniques de dialyse à domicile (que ce soit l'hémodialyse à domicile ou la dialyse péritonéale) et fluidifier le parcours du patient à domicile

Proximité

Qualité de vie du patient

Innovation

Efficience

RSE

Offrir à tous les patients qui le souhaitent la possibilité de dialyser à domicile fait partie du caractère identitaire de l'AURAL, qui accorde depuis sa création une attention particulière au développement des alternatives à la dialyse en centre, privilégiant des traitements de proximité qui permettent d'améliorer la qualité de vie des patients et de réduire les durées et coûts des transports.

Or, cette activité nécessite un travail de conviction, une information éclairée et répétée des patients, et un travail de coordination d'un nombre important d'acteurs, sur des secteurs géographiques différents.

Objectifs

- ✱ Offrir à tous les patients une information claire et répétée sur les techniques de dialyse à domicile
- ✱ Fluidifier le parcours du patient à domicile, depuis son entraînement jusqu'à la gestion des commandes, au service de la qualité de prise en charge et qualité de vie du patient
- ✱ Améliorer la coordination de l'ensemble des acteurs et optimiser les organisations sur la gestion des patients à domicile



Pilotes

- ✱ Médecins référents domicile
- ✱ Coordinateur domicile



Contributeurs

- ✱ Pharmacie
- ✱ Service logistique
- ✱ Service biomédical
- ✱ Médecins et soignants
- ✱ Patients / Patients partenaires / RU



Indicateurs

- ✱ Patients dialysés à domicile
- ✱ Infections et transferts en hémodialyse
- ✱ Poses de cathéter par médecin néphrologue
- ✱ Satisfaction patient

Actions

- ✱ Poursuivre le travail de coordination et sécurisation des activités du domicile entre les différents secteurs géographiques (permanence pour la commande de matériel, inventaire et livraison des commandes)
S2 2024 - S1 2025
- ✱ Sécuriser la pose de cathéter sur les différents secteurs géographiques, en cohérence avec les parcours patients et notamment la gestion des replis
S1 2025
- ✱ Améliorer et professionnaliser le processus de gestion des commandes pour les patients à domicile
S2 2024 - S1 2025
- ✱ Sécuriser un parc d'équipements au service d'une diversification des possibilités de traitement et d'une adaptation des équipements au domicile des patients
S2 2025
- ✱ Améliorer les outils d'information / formation continue sur la dialyse à domicile (HDD et DP)
Continu

Projet 2.1.2 | Développer la télésurveillance pour nos patients dialysés à domicile

Proximité

Innovation

Depuis l'arrêté du 22 juin 2023, les patients atteints d'IRC sont éligibles à la facturation d'une activité de télésurveillance.

L'application 'Ap Telecare' a été développée en Rhône Alpes, comme solution de télé-suivi des patients atteints de maladie rénale chronique. L'AURAL a retenu cette solution pour son interopérabilité possible avec MEDIAL, et a lancé début 2024 l'inclusion de patients suivis à domicile. Un deuxième objectif pour 2024 est d'inclure des patients suivis en forfait MRC.

Objectifs

- ✦ Digitaliser le transfert d'informations des patients à domicile
- ✦ Assurer un suivi préventif et plus proche du domicile pour limiter les replis / hospitalisations en urgence



Pilotes

- ✦ Médecins référents
- ✦ Coordinateur domicile
- ✦ Infirmiers de parcours



Contributeurs

- ✦ Médecins et soignants
- ✦ Service informatique
- ✦ Patients / Patients partenaires / RU

Actions

- ✦ Réaliser une expérimentation sur le suivi des patients du pôle domicile de Villon, pour tester le dispositif et le modèle organisationnel **S1 2024**
- ✦ Réaliser une expérimentation sur le suivi des forfaits MRC sur les centres de consultation, pour tester le dispositif et les bénéfices pour le suivi des patients **S2 2024**
- ✦ Définir ou non une politique de généralisation et déploiement sur l'ensemble des patients de l'AURAL (et donc les autres secteurs géographiques) **S1 2025**

Indicateurs

- ✦ Patients télé-suivis



@Meyzieu



Objectif 2.2

Développer nos activités pré-dialyse

Projet 2.2.1 | Optimiser nos organisations et accroître nos activités pré-dialyse (consultations externes et forfaits MRC)

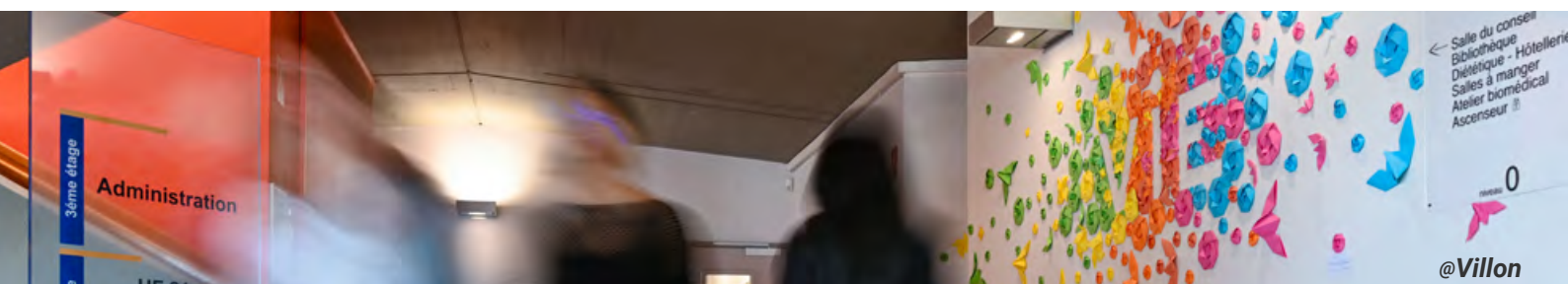
Proximité

Efficiency

Seuls les sites de Villon et Bourgoin portent aujourd'hui en propre une activité de consultations externes et forfaits MRC. Pour les autres sites, ces activités sont souvent portées par le centre hospitalier.

Or, si la file active de 220 patients constitue un critère d'éligibilité à la rémunération forfaitaire MRC, ce seuil est apprécié au niveau de l'entité juridique. Ainsi, tout site de l'AURAL pourrait en propre développer cette activité.

Néanmoins, il est important que cette activité constitue un vrai bénéfice pour le territoire, face à un défaut d'offre de soins, tout en étant garant d'une certaine rationalité médico-économique.



Objectifs

- ✦ Optimiser les activités de consultations externes sur les sites existant, pour un meilleur accès aux soins de néphrologie sur les territoires concernés
- ✦ Accompagner le patient depuis un stade plus précoce de la maladie rénale chronique pour l'accompagner au mieux dans le choix de la technique adaptée
- ✦ Développer l'offre pré-dialyse sur les territoires le nécessitant et en articulation étroite avec nos partenaires



Pilotes

- ✦ Médecins référents
- ✦ IPA
- ✦ Service financier



Indicateurs

- ✦ Forfaits MRC
- ✦ Consultations et actes externes

Actions

- ✦ Contribuer à la mise en place du forfait MRC sur le CH de Montélimar [S1 2024](#)
- ✦ Optimiser l'organisation des consultations externes sur les sites de Villon et Bourgoin (dont la définition des intervenants et les modalités d'organisation de l'ETP, et la formation des professionnels intervenant) [S1 2026](#)
- ✦ Étendre les possibilités de développement des forfaits MRC sur d'autres sites, à l'appui d'une étude médico-économique [Continu](#)

Contributeurs



- ✦ Infirmiers de parcours
- ✦ Soignants
- ✦ Cadres de santé
- ✦ Secrétaires médicales

Objectif 2.3

Développer et moderniser nos implantations

Projet 2.3.1 | Moderniser le site de Roussillon

Proximité

Qualité de vie du patient

Innovation

Efficiency

RSE

L'unité de Roussillon a fait l'objet d'un projet immobilier, associé à un transfert d'autorisation de l'activité d'UDM depuis l'unité d'Annonay.

La construction et les travaux d'aménagement ont eu lieu sur l'année 2023, avec un projet d'ouverture du nouveau site en avril 2024.

Ce projet a été l'opportunité de penser l'ergonomie des locaux et des circulations, d'installer des TV par poste, mais aussi d'engager une démarche éco-responsable par l'installation de boucles pour disposer de cuves centralisées, l'installation de panneaux solaires et de bornes de rechargement pour les véhicules électriques.

Objectifs

- ✱ Poursuivre le développement des activités de proximité et assurer une cohérence géographique pour les patients du secteur de Roussillon
- ✱ Profiter des nouveaux projets immobiliers pour repenser l'ergonomie des locaux, l'expérience patient et engager une démarche éco-responsable
- ✱ Assurer l'équilibre médico-économique des activités par site



Pilotes

- ✱ Direction
- ✱ Service bâtiment
- ✱ Médecin référent



Contributeurs

- ✱ Groupe projet avec l'ensemble des responsables fonctionnels
- ✱ Ensemble des professionnels du site de Roussillon



Actions

- ✱ Mener toute la phase travaux – aménagement sur la nouvelle unité de Roussillon
2023 - T1 2024
- ✱ Définir toutes les conditions de fonctionnement du nouveau site de Roussillon **S1 2024**
- ✱ Transférer l'autorisation d'UDM depuis le site d'Annonay sur le site de Roussillon, avec l'organisation médicale associée **S1 2024**
- ✱ Organiser une activité de consultations sur le nouveau site, en partenariat avec l'hôpital **S1 2024**
- ✱ Sécuriser la montée en charge de cette nouvelle unité **S2 2024 - S1 2025**

Indicateurs



- ✱ Taux d'occupation
- ✱ Consultations externes
- ✱ Satisfaction patient et professionnel



Projet 2.3.2 | Augmenter nos capacités sur le secteur nord Isère (Bourgoin)

Proximité

Qualité de vie du patient

Innovation

Efficiencia

RSE

Le site de Bourgoin assure des activités de centre, de dialyse médicalisée, d'auto-dialyse et d'entraînement. La saturation historique des activités du centre et le déversement sur les postes d'UDM, a justifié un projet immobilier de déménagement des activités d'UDM sur un site en proximité.

Les travaux d'aménagement sont prévus sur l'année 2024, avec une date prévisionnelle d'emménagement sur le second trimestre 2025.

Ce nouveau site a été pensé en tenant compte des conditions techniques de fonctionnement, d'ergonomie des locaux pour la prise en charge en dialyse, mais aussi dans une démarche éco-responsable.

Objectifs

- ✦ Développer les activités de dialyse sur le secteur Nord Isère, en réponse aux besoins de santé du territoire
- ✦ Aménager une unité modulable en termes de capacités pour s'adapter au besoin, et dans une perspective réaliste de montée en charge des activités sur un nouveau site
- ✦ Assurer une cohérence et efficacité organisationnelle pour des activités historiquement sur un même site
- ✦ Profiter des nouveaux projets immobiliers pour repenser l'ergonomie des locaux, l'expérience patient et engager une démarche éco-responsable
- ✦ Assurer l'équilibre médico-économique des activités par site



Pilotes

- ✦ Direction
- ✦ Service bâtiment
- ✦ Médecin référent



Contributeurs

- ✦ Groupe projet avec l'ensemble des responsables fonctionnels
- ✦ Ensemble des professionnels du site de Bourgoin



Indicateurs

- ✦ Taux d'occupation
- ✦ Satisfaction patient et professionnel

Actions

- ✦ Mener toute la phase travaux – aménagement sur la nouvelle unité **S2 2024**
- ✦ Définir toutes les conditions de fonctionnement du nouveau site, associées au site existant (organisation médicale et paramédicale, équipements, etc.) **S2 2024**
- ✦ Sécuriser la montée en charge de cette nouvelle unité et les interfaces avec le site principal **S2 2025 - S1 2026**

@Bourgoin Domarin



Projet 2.3.3 | Ouvrir une UDM sur le secteur d'Aix-les-Bains

Proximité

Qualité de vie du patient

Innovation

Efficiency

RSE

L'AURAL a déposé une demande d'autorisation pour la création d'une unité de dialyse médicalisée (UDM), sur la commune d'Aix-les-Bains, en proximité de la future implantation du site hospitalier d'Aix-les-Bains. C'est un projet dans la continuité des actions de coopération avec le CHMS, qui se veut fidèle à la logique de parcours de soins régional, et en faveur d'une plus grande proximité pour les patients du bassin de vie d'Aix-les-Bains/Entrelacs.

Ce projet d'implantation s'inscrit en cohérence avec le projet médical 2023-2027 du CHMS, ayant priorisé l'organisation et le renforcement de l'offre de soins en néphrologie-dialyse sur le territoire ; et également avec le schéma directeur immobilier du CHMS et son projet de reconstruction du site hospitalier d'Aix-les-Bains sur la commune de Grésy-sur-Aix.

Il répond à une croissance positive de la prévalence de la dialyse, en particulier sur le bassin d'Aix-les-Bains et une saturation progressive des capacités des UDM et du centre lourd sur le territoire.

Objectifs

- ✱ Poursuivre le développement départemental des activités de l'AURAL, en réponse à un besoin de santé et au service d'une plus grande proximité pour les patients traités par dialyse
- ✱ Profiter des nouveaux projets immobiliers pour repenser l'ergonomie des locaux, l'expérience patient et engager une démarche éco-responsable
- ✱ Assurer l'équilibre médico-économique des activités par site



Pilotes

- ✱ Direction
- ✱ Médecin référent Savoie
- ✱ Service bâtiment



Contributeurs

- ✱ Groupe projet avec l'ensemble des responsables fonctionnels
- ✱ Médecins et cadres de santé du secteur Savoie



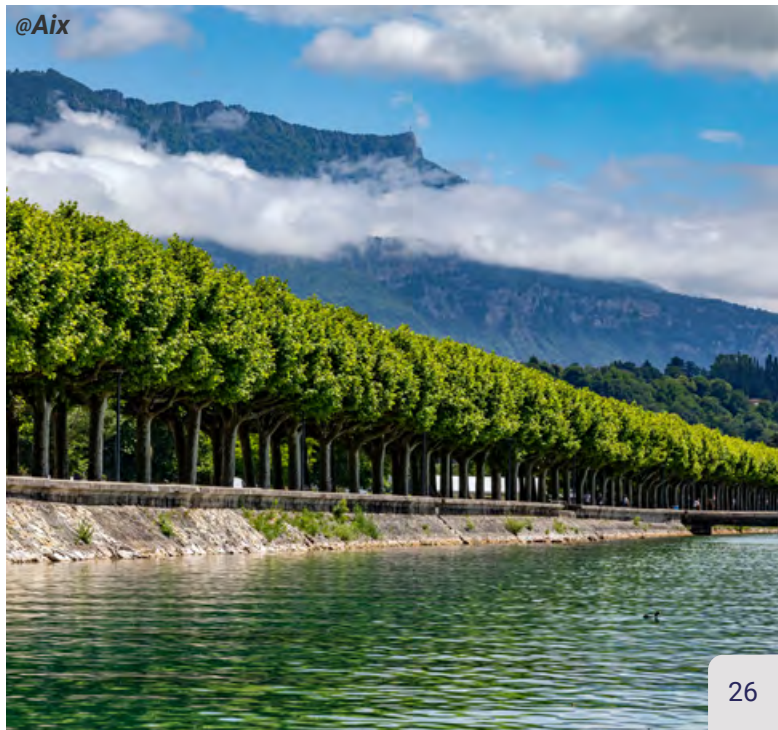
Indicateurs

- ✱ Autorisation d'activité
- ✱ Taux d'occupation

Actions

- ✱ Déposer une demande d'autorisation pour une activité d'UDM sur le secteur d'Aix-les-Bains (8 postes) S1 2024
- ✱ Si l'autorisation est obtenue, déployer une démarche projet pour la construction/aménagement de l'unité, et définition des conditions de fonctionnement de ce nouveau site 2025
- ✱ Sécuriser la montée en charge de cette nouvelle unité et les parcours patient, en lien avec les autres centres de Savoie S1 2026 - S2 2026

@Aix





Objectif 2.4

Développer de nouvelles activités

Projet 2.4.1 | Développer une offre complémentaire de soins infirmiers à domicile au bénéfice d'une prise en charge globale du patient (SAD Mixte)

Proximité

Expertise

Efficience

En complémentarité des activités portées historiquement par l'AURAL, et notamment la dialyse à domicile, l'AURAL souhaiterait développer une offre de soins infirmiers à domicile pour offrir des soins adaptés aux patients dialysés ou non.

En France, d'autres associations de dialyse ont développé des offres de soins à domicile (SSIAD ou HAD), au regard de la complémentarité des activités et des leviers d'optimisation organisationnelle associés.

Cette volonté doit par ailleurs tenir compte d'une évolution des différents services d'aide et de soins concourant au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou souffrant de maladies chroniques (Décret n° 2023-608 du 13 juillet 2023 relatif aux services autonomie) : les SSIAD, SAAD et SPASAD forment désormais une catégorie unique, les SAD. Pour ces dispositifs soumis à autorisation, l'ARS affiche que 2 838 places seront créées d'ici 2030 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Objectifs

- ✦ Compléter l'offre à domicile par une expertise infirmière sur des soins courants ou plus techniques à domicile
- ✦ Diversifier les activités au bénéfice d'une optimisation organisationnelle mais aussi de valorisation de nouvelles expertises ou profils métiers

Actions

- ✦ S'assurer du niveau d'opportunité pour les nouveaux projets au niveau de l'ARS S1 2024
- ✦ Étudier les opportunités locales dans le cadre de la refonte du modèle des SAD S2 2024 - S1 2025



Pilotes

- ✦ Direction

- ✦ Direction des soins



Contributeurs

- ✦ Cadres de santé
- ✦ Soignants

Indicateurs

- ✦ Autorisation d'activité



Projet 2.4.2 | Mettre en place une équipe mobile médico-soignante pour la formation aux techniques de dialyse à domicile

Proximité

Expertise

Qualité de vie du patient

Innovation

L'analyse de certains parcours de patients dialysés à domicile souligne des risques de rupture au moment de l'hospitalisation en court / moyen / long séjour ou hébergement en EHPAD, faute de connaissances approfondies des techniques par les soignants de ces structures.

Le parcours des patients dialysés à domicile intègre une étape de formation des infirmiers libéraux intervenant au domicile, pour les patients le nécessitant. L'idée est ainsi d'élargir ce type de formation aux soignants de structures hospitalières ou médico-sociales pour garantir un maintien dans les techniques de dialyse à domicile, facteur de qualité de vie pour le patient (n'ayant pas à se déplacer 3 fois par semaine en unité).

Objectifs

- ✱ Prévenir les risques de ruptures de parcours pour les patients dialysés à domicile, en formant les professionnels soignants en structure de court / moyen / long séjour ou EHPAD partenaires

Actions

- ✱ Sensibiliser les établissements concernés, structurer l'offre de formation et étudier les possibilités de financement pour la proposer à ces établissements (financement OPCO, article 51, appel à projet ou subvention)

S1 2025



Pilotes

- ✱ Direction
- ✱ Direction des soins



Contributeurs

- ✱ Médecins référents domicile et soignants du domicile
- ✱ Unité de formation
- ✱ Établissements de santé ou médico-sociaux partenaires



Indicateurs

- ✱ Financement
- ✱ Formations





Projet 2.4.3 | Ouvrir une maison des consultations sur le site de Villon

Proximité

Expertise

Qualité de vie du patient

Innovation

Tout au long de leur parcours, les patients insuffisants rénaux et dialysés en centre ou à domicile, ont besoin dans leur parcours d'avis ou de soins spécialisés. La libération de locaux au niveau du siège social (rue Villon) constitue une opportunité pour repenser la complémentarité de certaines prises en charge et la possibilité d'installer des médecins spécialistes ou professionnels paramédicaux en proximité du lieu de dialyse.

L'idée de ce projet est d'offrir des lieux d'installation attractifs pour des médecins spécialistes ou professionnels paramédicaux, non-salariés de l'AURAL, mais pouvant répondre à des besoins d'avis ou soins en proximité, au bénéfice de la qualité de prise en charge de nos patients.

Objectifs

- ✦ Compléter l'offre de consultations et les expertises en proximité par l'ouverture d'une maison des consultations pluri-professionnelles



Pilotes

- ✦ Direction
- ✦ Service Financier



Contributeurs

- ✦ Médecins et soignants
- ✦ Service bâtiment
- ✦ Partenaires locaux

Actions

- ✦ Définir la cible d'aménagement de la maison des consultations, suite à la libération de locaux sur le site de Villon [S2 2024](#)
- ✦ Contacter les acteurs locaux et unions régionales de professionnels pour proposer des locaux de consultations [S2 2024](#)

Indicateurs

- ✦ Spécialités disponibles



Objectif 2.5

Développer la recherche clinique

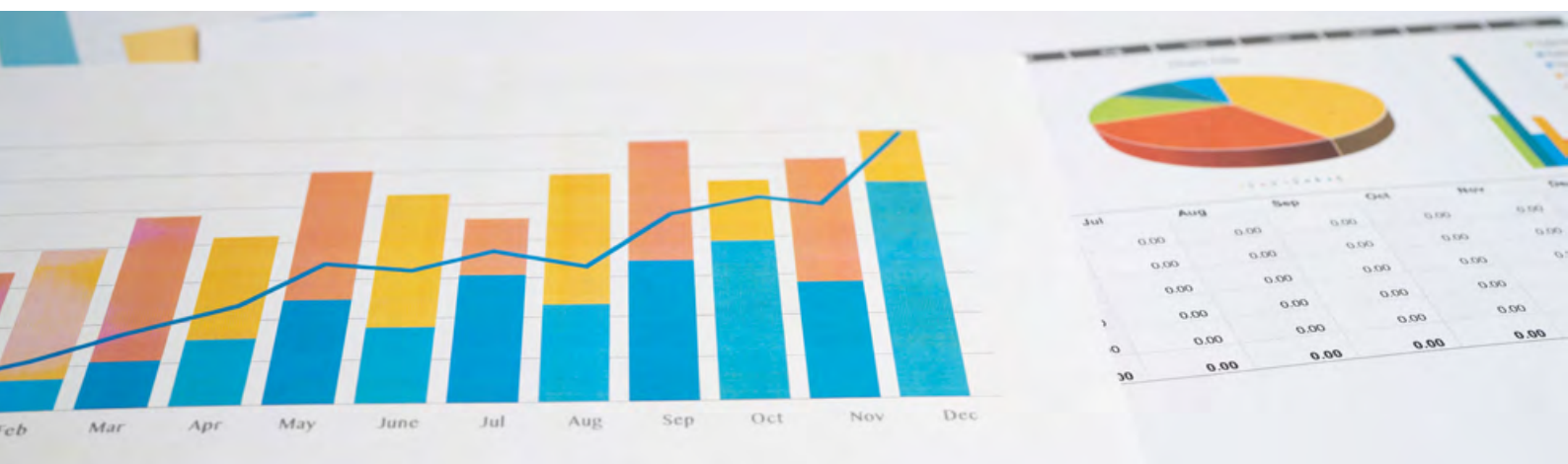
Projet 2.5.1 | Développer la recherche clinique

Expertise

Innovation

Le panorama des études et projets de recherche clinique montre une diminution de la dynamique depuis plusieurs années, notamment causée par le départ de certains porteurs de projet.

La recherche clinique participe à l'évaluation et l'amélioration des pratiques, à la formation continue des professionnels, mais aussi à la visibilité de l'association. L'AURAL a l'ambition de relancer la dynamique et de la professionnaliser.



Objectifs

- ✦ Redéfinir les modalités de traçabilité et suivi des études et projets de recherche de l'AURAL, pour professionnaliser les organisations et aussi valoriser l'existant



Pilotes

- ✦ Médecin référent recherche



Contributeurs

- ✦ Médecins, pharmaciens, soignants
- ✦ Secrétaires médicales
- ✦ Service juridique



Indicateurs

- ✦ Protocoles en cours



Actions

- ✦ Formaliser une procédure de traçabilité et suivi dans le cadre de participation à des essais ou inclusions S1 2025
- ✦ Mettre en place un comité de pilotage de la recherche (recensement et centralisation des demandes, instruction des demandes ou relais vers les bons experts métiers, etc.) S1 2026

- ✦ Service financier
- ✦ Service qualité

- ✦ Financements

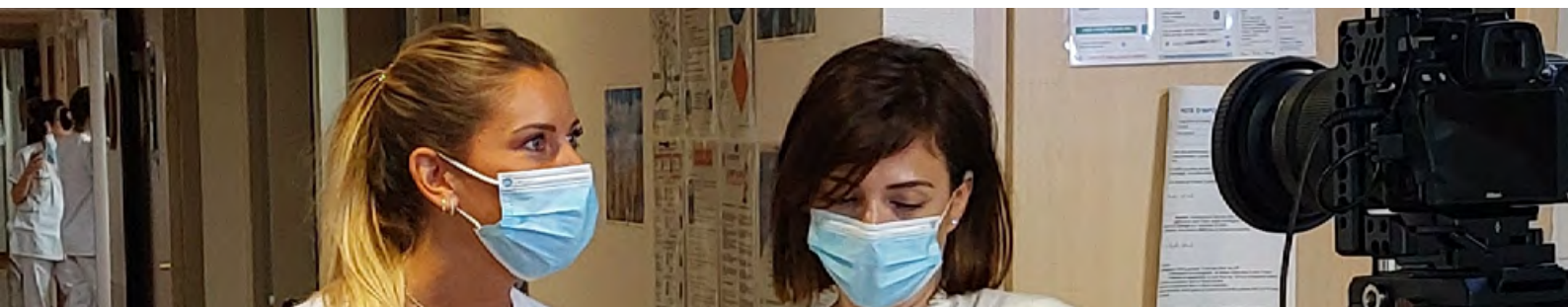
PILIER • 3

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ



@Villefranche





Objectif 3.1

Améliorer la diffusion d'informations et fluidifier les échanges auprès de l'ensemble de nos cibles

Projet 3.1.1 | Développer et moderniser les outils de communication à destination et entre nos professionnels

Efficiences

RSE

Le caractère multi-sites de l'AURAL induit des difficultés de communication entre les sites et / ou entre les professionnels, soulignées dans l'enquête Qualité de vie au travail, réalisée en 2020.

Or, la transmission d'informations descendantes et transversales interroge plusieurs sujets : la fréquence, le format, les canaux de diffusion et la traçabilité au long court.

Objectifs

- ✦ Faciliter et moderniser la circulation de l'information au sein de l'AURAL, et à tous les niveaux (entre le siège et les sites, entre les professionnels d'un même site, etc.)
- ✦ Créer du lien entre les professionnels via des espaces d'échange informels, au service d'un sentiment d'appartenance à un collectif



Pilotes

- ✦ Service communication
- ✦ Service informatique



Contributeurs

- ✦ Ensemble des professionnels
- ✦ Service qualité et autres services support

Actions

- ✦ Développer, évaluer et pérenniser des nouveaux formats pour la transmission d'informations descendantes (Minute DG, Minute Thématique, Format numérique Aur'igami, etc.) S1 2024 - Continu
- ✦ Développer les temps d'échanges entre professionnels sur des thématiques ciblées (exemple des cafés thématiques), avec la proposition d'une journée thématique par an S2 2024 - Continu
- ✦ Développer les outils collaboratifs au service d'échanges transversaux et descendants (Office 365, réseaux sociaux type Yammer, Teams, etc.) 2025

Indicateurs



- ✦ Vidéos et vues
- ✦ Journées thématiques, participants et satisfaction

Projet 3.1.2 | Améliorer les supports d'information à destination des patients et des aidants

Proximité

Expertise

Qualité de vie du patient

Les supports de communication à destination des patients, notamment sur l'ETP, méritent aujourd'hui d'être revisités. Cela interroge la digitalisation de certains supports, mais aussi la capacité de toucher des publics plus éloignés ou isolés, car ne parlant pas français ou n'étant pas présents régulièrement dans nos structures (domicile).

Il s'agit également d'utiliser ce qui existe et créé par d'autres structures (associations de patients notamment) pour communiquer auprès des patients, mais aussi de se saisir de nouveaux formats ou outils plus modernes.

Objectifs

- ★ Diversifier et moderniser les supports d'information à destination des patients, pour assurer une meilleure diffusion et appropriation des informations au service de leur prise en charge et qualité de vie



Pilotes

- ★ Service communication



Contributeurs

- ★ Instances et sous-commissions (CLIN, CLAN, CLUD, COMEDIMS, etc.)
- ★ Médecins, cadres de santé et soignants
- ★ Service qualité
- ★ Service informatique
- ★ Patients / Patients partenaires / RU



Indicateurs

- ★ Documents créés et mis à jour
- ★ Satisfaction patient

Actions

- ★ Améliorer la lisibilité des supports d'information auprès des patients et des aidants **S2 2024 - Continu**
- ★ Développer les outils de communication auprès des publics fragiles ou isolés (étrangers, domicile, etc.) en utilisant notamment la méthode FALC **2025**
- ★ Moderniser les outils de communication lors des séances de dialyse, via l'utilisation de contenu vidéo (Utilisation TV, Tablette, Application Ap telecare) **2026**
- ★ Développer de nouveaux canaux de diffusion d'information auprès des patients et des aidants (newsletter patient par exemple) **2027**



Projet 3.1.3 | Sécuriser les parcours dans le cadre des mobilités patients (transferts ou vacanciers)

Proximité

Efficience

Qualité de vie du patient

Vacanciers

Un travail a été lancé fin 2023 pour homogénéiser le suivi des demandes des vacanciers sur tous les secteurs, précisant les attendus en termes d'informations sur le volet administratif, paramédical et médical, pour valider une demande. Ce travail a pour objectif de sécuriser et fluidifier le parcours vacanciers.

Transmissions hospitalières

Une procédure définissant les modalités de transmission entre l'AURAL et les CH, dans le cadre d'une hospitalisation, a été formalisée mais n'est pas toujours respectée (ex : problématiques dépendantes

des CH sur l'utilisation de monisra ; disponibilité imparfaite des courriers de sortie ; absence d'identification du médecin néphrologue dans le DPI).

En complément, un travail a été amorcé en 2023 par la responsable des secrétariats médicaux pour fluidifier les organisations avec les secrétariats médicaux des différents CH partenaires.

Malgré ces efforts, les étapes de transition des patients (transferts de l'AURAL à l'hôpital ou l'inverse) restent des périodes à fort risque d'erreurs, et que celles-ci sont le plus souvent liées à des transmissions d'informations incomplètes ou à un manque de connaissances des services non néphrologiques sur les spécificités liées à la dialyse.

Objectifs

- ★ Sécuriser et fluidifier les transmissions d'informations entre les professionnels internes et externes à l'AURAL au service d'une prise en charge continue de qualité des patients suivis ou vacanciers
- ★ Outiller les services accueillant des patients dialysés sur les spécificités liées à la prise en charge d'un patient dialysé (HD ou DP).



Pilotes

- ★ Présidence de CME
- ★ Coordination Secrétariats Médicaux
- ★ Direction des Soins



Contributeurs

- ★ Médecins, cadres de santé et soignants
- ★ Secrétaires médicales

Actions

- ★ Harmoniser les pratiques sur la validation des séjours vacanciers (à l'appui d'une définition des attendus d'informations d'ordre administratif, paramédical et médical) et sécuriser les transferts d'information (données patients) **S1 - S2 2024**
- ★ Sécuriser les échanges d'informations avec les partenaires hospitaliers dans le cadre de l'hospitalisation des patients suivis par l'AURAL et outiller les services sur les spécificités liées à la prise en charge des patients dialysés **S2 2024 - S1 2025**
- ★ Réaliser une veille sur les applications au service d'une facilitation des parcours des vacanciers **2025 – Continu**



Indicateurs

- ★ Vacanciers
- ★ Satisfaction vacanciers
- ★ Dossiers complets (CRH)



Objectif 3.2

Développer notre visibilité et notoriété

Projet 3.2.1 | Renforcer notre présence digitale et rendre visible nos métiers et nos expertises

Expertise

L'AURAL affiche une volonté forte de développer sa présence sur les réseaux sociaux à l'appui d'une ligne éditoriale révisée, pour accroître sa visibilité auprès des patients, partenaires et institutionnels.

La refonte du site internet répond aussi à l'objectif d'une diffusion de contenu plus percutant, synonyme de visibilité.

Objectifs

- ✦ Être connu des partenaires hospitaliers ou institutionnels, au service d'un meilleur adressage ou du développement d'activités nouvelles
- ✦ Être connu des patients potentiels et leur donner envie d'être pris en charge à l'AURAL
- ✦ Sensibiliser nos patients ou professionnels sur des thématiques ciblées autour de la prise en charge de la MRC



Pilotes

- ✦ Service communication
- ✦ Service informatique



Contributeurs

- ✦ Ensemble des professionnels
- ✦ Patients / Patients partenaires / RU

Actions

- ✦ Redéfinir la ligne éditoriale et développer notre présence sur les réseaux sociaux déjà utilisés (LinkedIn, Facebook, X)
S1 2024
- ✦ Développer notre présence sur de nouveaux réseaux sociaux, à l'appui d'une nouvelle stratégie de diffusion de contenu (Instagram – Tiktok)
S2 2024 - S1 2025
- ✦ Refondre le site internet au service d'une diffusion de contenu percutant, et au service du recrutement et de la formation externe
S2 2024

Indicateurs

- ✦ Publications, abonnés et vues



Projet 3.2.2 | Développer notre visibilité lors d'événements extérieurs

Expertise

RSE

La visibilité de l'AURAL passe également par une participation de ses représentants à des événements extérieurs (scientifiques ou non). Il est donc important de maintenir une dynamique active de participation à ces événements, voire d'y intervenir, en miroir des EPP ou études cliniques réalisées à l'AURAL.

Mais il semble aussi important d'étendre cette dynamique à d'autres types d'événements non nécessairement liés aux activités de l'AURAL, et plutôt au bénéfice d'une cohésion d'équipe et du sentiment d'appartenance.

Objectifs

- ★ Accroître la visibilité de l'AURAL auprès des populations locales
- ★ Développer la notoriété de l'AURAL sur ses expertises métiers auprès des partenaires actifs et potentiels



Pilotes

- ★ Direction
- ★ Professionnels volontaires



Contributeurs

- ★ Ensemble des professionnels
- ★ Service communication
- ★ Service RH

Actions

- ★ Intervenir dans des événements locaux sur nos territoires [2025 - Continu](#)
- ★ Développer les interventions dans les instituts de formation et événements de recrutement, moderniser les supports et les types d'intervention (portes ouvertes par exemple) [2025 - Continu](#)
- ★ Augmenter la participation à des congrès/interventions (Congrès SFNDT, AFIDTN, ATD, Congrès du partenariat patient, etc.) [Continu](#)

Indicateurs



- ★ Interventions en congrès
- ★ Événements et participants



PILIER • 4

DYNAMIQUE SOCIALE POSITIVE



Objectif 4.1

Fidéliser nos professionnels et leur proposer des parcours attractifs

Projet 4.1.1 | Renforcer la politique de formation de nos professionnels et l'étendre à tous les métiers

Expertise

RSE

Le développement professionnel continu (DPC) s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé et constitue une obligation quel que soit le mode d'exercice. Dans ce cadre, l'AURAL prépare et formalise chaque année un plan de développement des compétences (formations obligatoires et non obligatoires) volontariste.

L'enquête QVT réalisée en 2020 auprès des professionnels de l'AURAL avait identifié des leviers d'amélioration sur le développement professionnel et les perspectives de carrière dans l'établissement,

notamment pour les salariés après 5 ans d'ancienneté. Le COPIL QVT avait en conséquence proposé des formations diplômantes aux IDE ayant plus de 6 ans d'ancienneté, dont la formation IPA et le DU de prise en charge de la douleur.

Certains manquements sont encore soulignés concernant notamment les professionnels techniques et administratifs, avec des besoins de diversification de l'offre de formation, au service de la fidélisation des professionnels.

Objectifs

- ✱ Développer les compétences des professionnels au service de l'amélioration continue des pratiques soignantes et non soignantes
- ✱ Fidéliser les professionnels, en les valorisant et en leur donnant des perspectives de carrière



Pilotes

- ✱ Responsables formation



Contributeurs

- ✱ Ensemble des professionnels volontaires
- ✱ COPIL QVT
- ✱ Service RH
- ✱ Responsables de service et les cadres de santé



Indicateurs

- ✱ Départs en formation
- ✱ Professionnels formés
- ✱ Satisfaction des professionnels

Actions

- ✱ Moderniser le plan de développement des compétences, via la diversification de l'offre de formation auprès de nos professionnels soignants (nouvelles thématiques et nouveaux formats, comme la simulation par exemple) **S2 2025**
- ✱ Définir une politique de formation plus ambitieuse pour les autres professionnels non soignants (administratifs et techniques notamment) **S2 2025**

Projet 4.1.2 | Structurer un parcours d'intégration, au service du sentiment d'appartenance à l'AURAL

Innovation

RSE

L'enquête QVT réalisée en 2020 auprès des professionnels de l'AURAL avait souligné un besoin de développer le sentiment d'appartenance à l'entité AURAL. En ce sens, le service RH a retravaillé sur la question de l'intégration des professionnels avec plusieurs modalités :

- La création d'une journée d'intégration pour les nouveaux arrivants à l'appui de captures vidéo et d'une activité ludique collective
- La refonte de la formation « A la découverte de l'AURAL » sur un temps plus court, en miroir de la journée d'intégration
- La structuration d'un parcours d'intégration depuis l'embauche, sur une temporalité plus longue

Objectifs

- ✦ Favoriser le sentiment d'appartenance à l'AURAL en repensant le processus d'intégration
- ✦ Rapprocher les temps d'intégration des dates d'embauche pour les nouveaux arrivants



Pilotes

- ✦ Service RH



Contributeurs

- ✦ Unité de formation
- ✦ Service communication
- ✦ Comité de direction
- ✦ Responsables de service et cadres de santé

Actions

- ✦ Organiser une journée d'intégration pour les nouveaux arrivants sur un format plus ludique **S1 2024**
- ✦ Moderniser et harmoniser le parcours d'intégration de l'ensemble des professionnels depuis l'embauche **S2 2024**

Indicateurs



- ✦ Sentiment d'appartenance
- ✦ Satisfaction des professionnels



Objectif 4.2

Valoriser les expertises et assurer l'évolution des pratiques

Projet 4.2.1 | Créer un centre de formation externe reconnu en dialyse et MRC

Expertise

Innovation

RSE

L'AURAL est organisme de DPC depuis 2019 et avait déjà pour objectif dans son précédent projet d'établissement d'obtenir la certification Qualiopi.

Les évolutions récentes sur les modalités de remboursement des formations par les OPCO priorisent le projet de certification Qualiopi, qui par ailleurs permet de questionner plus largement l'offre de formation AURAL et les possibilités d'étendre cette offre à l'extérieur.

Objectifs

- ✦ Valoriser l'ensemble des formations qui sont dispensées aujourd'hui pour les professionnels AURAL et hors AURAL
- ✦ Moderniser le catalogue de formation de l'unité de formation et développer une offre de formation accessible pour des professionnels extérieurs



Pilotes

- ✦ Responsables formation
- ✦ Unité de formation



Contributeurs

- ✦ Formateurs et intervenants à l'unité de formation
- ✦ Service RH
- ✦ Service communication



Indicateurs

- ✦ Formations internes et externes
- ✦ Remboursements et recettes

Actions

- ✦ Mettre en place la méthodologie Qualiopi pour obtenir la certification **S1 2024**
- ✦ Mettre à jour l'ensemble du processus et corpus documentaire de formation de l'unité de formation (en préparation de l'audit de santé) **S2 2024 – S1 2025**
- ✦ Développer une offre de formation pour l'extérieur, à l'appui d'une diversification du catalogue de formation **S2 2025**



Projet 4.2.2 | Mobiliser les professionnels de terrain dans les projets institutionnels

Expertise

Efficience

RSE

L'AURAL constate une difficulté croissante à impliquer les professionnels dans les projets institutionnels, en miroir notamment de l'évolution des aspirations personnelles concernant l'équilibre vie professionnelle – vie personnelle, mais qui interroge aussi l'accompagnement personnalisé des professionnels dans certaines prises de responsabilité.

Des difficultés liées à la disponibilité des professionnels sont également à souligner, avec des sujets organisationnels concernant le temps dédié à ces activités transversales, les organisations horaires dans les unités, les heures de réunion, etc.

Ces difficultés sont par ailleurs majorées par le caractère multi-sites de l'AURAL. Le développement des outils digitaux (visioconférence notamment) reste donc une priorité.

Objectifs

- ✱ Disposer de professionnels relais sur les différents sites pour la mise en œuvre des projets institutionnels
- ✱ Accompagner les professionnels référents thématiques dans la réalisation de leurs missions et favoriser leur investissement
- ✱ Moderniser les outils et les organisations pour faciliter la mobilisation des professionnels, même à distance



Pilotes

- ✱ Direction
- ✱ Direction des soins



Contributeurs

- ✱ Membres CODIR – Pilotes Instances
- ✱ Référents métier
- ✱ Groupe DD
- ✱ Service informatique

Actions

- ✱ Réviser les modalités de réunion (durée, visioconférence, participation, etc.) pour optimiser le temps de chacun et faciliter la mobilisation des sites distants
S2 2024 - Continu
- ✱ Impliquer les professionnels dans les nouveaux projets relatifs au développement durable **S2 2024**
- ✱ Accompagner un ou deux référents métier (ETP et SIH) avec un suivi personnalisé au service de la mise en œuvre opérationnelle de leur fiche de mission **S1 - S2 2025**

Indicateurs

- ✱ Professionnels métier dans les instances



Objectif 4.3

Promouvoir de manière continue la qualité de vie au travail

Projet 4.3.1 | Impulser une nouvelle politique QVT/RSE

RSE

L'AURAL a formalisé sa politique QVT en 2020 (dans la continuité de l'enquête QVT) avec deux priorités d'actions :

- Le financement de formations diplômantes (IPA, DU Douleur)
- Le déploiement du « Vis ma vie »

Il est prévu un renouvellement du COPIL QVT en 2024, pour la définition d'une nouvelle politique QVT, avec une attention particulière sur les volets sociaux de la RSE.

Objectifs

- ✦ Poursuivre et renouveler la politique QVT, au service du bien-être des professionnels de l'AURAL
- ✦ Maintenir le niveau de fidélisation de nos professionnels, à l'appui d'organisations attentives au bien-être au travail



Pilotes

- ✦ COPIL QVT



Contributeurs

- ✦ Groupe Développement Durable
- ✦ Service RH
- ✦ Ensemble des professionnels



Indicateurs

- ✦ Turn-over
- ✦ Absentéisme
- ✦ Satisfaction des professionnels

Actions

- ✦ Redéfinir la politique QVT institutionnelle, à partir du bilan de la précédente, et avec une attention particulière aux volets sociaux de la RSE (actions à destination des professionnels du type : mobilité durable, parking à vélos, etc.) **S1 - S2 2024**
- ✦ Déployer le projet financé « Prenons soin de ceux qui soignent » (Aménagement d'un espace détente pour les soignants, projet retenu par la Fondation des Hôpitaux sur Villon) **S2 2024**
- ✦ Reconduire les appels à projets sur l'aménagement des espaces détente pour les soignants pour les autres sites de l'AURAL **Continu**





Projet 4.3.2 | Prévenir les situations d'agressivité, accompagner les professionnels et les patients

Qualité de vie des patients

RSE

En fin d'année 2023, le ministère de la santé et de la prévention a lancé une campagne de sensibilisation sur les violences faites aux professionnels de santé, avec l'objectif de combattre toute forme de violence mais aussi d'apporter un soutien aux professionnels de santé en les incitant à signaler systématiquement les violences (dont le dépôt de plaintes).

La gestion de l'agressivité des patients a un écho particulier à l'AURAL avec une augmentation des situations ressenties et vécues par les professionnels (52 EI déclarés en lien avec une violence patient en 2023, vs 40 en 2021).

Plusieurs leviers sont ainsi à réfléchir pour accompagner et soutenir aux mieux les professionnels, mais aussi les patients.

Objectifs

- ✦ Accompagner et armer les professionnels pour prévenir et faire face aux situations d'agressivité et violence des patients, aussi bien en termes de formation que de dispositifs de soutien
- ✦ Prendre de la hauteur sur les situations de violence, en interrogeant le vécu du patient



Pilotes

- ✦ Groupe de travail agressivité



Contributeurs

- ✦ COPIL QVT
- ✦ Médecins et soignants
- ✦ Cadres de santé

Actions

- ✦ Poursuivre une réflexion pluri professionnelle pour définir les leviers d'action à tous les niveaux (travail sur les sources, formation des professionnels, chaîne décisionnelle et dépôt de plaintes, intervention des RU, etc.)
S2 2024 - Continu
- ✦ Déployer une action de formation à grande échelle sur les situations d'agressivité (modules e-learning, autohypnose, analyse de la pratique) S2 2024

Indicateurs



- ✦ Professionnels formés
- ✦ Événements indésirables et plaintes

Objectif 4.4

Être innovant dans nos organisations et la promotion de nouveaux métiers

Projet 4.4.1 | Être moteur dans la création de nouveaux métiers

Expertise

Innovation

Efficiency

RSE

L'enquête QVT réalisée en 2020 auprès des professionnels de l'AURAL avait identifié des leviers d'amélioration sur le développement professionnel et les perspectives de carrière dans l'établissement, notamment pour les salariés après 5 ans d'ancienneté.

Le COPIL QVT avait en conséquence proposé des formations diplômantes aux IDE ayant plus de 6

ans d'ancienneté, et 2 formations IPA (1 à Villon, 1 à Bourgoin) avaient été validées en 2023, avec un retour prévu de ces professionnels en 2025.

L'intégration de ce nouveau métier doit en conséquence être anticipée et évaluée dans la mise en œuvre.

Objectifs

- ✱ Anticiper le retour des professionnels IPA en formation, à l'appui d'un protocole d'organisation défini en concertation avec l'équipe médicale au service de l'organisation optimale
- ✱ Accompagner les professionnels IPA dans leur prise de fonction sur un nouveau référentiel métier
- ✱ Réfléchir de manière continue aux besoins de nouveaux métiers, au service de l'amélioration des pratiques et l'efficacité organisationnelle

Actions

- ✱ Définir le parcours de retour à l'emploi des professionnels en formation IPA (protocole d'organisation) **S2 2024**
- ✱ Évaluer les bénéfices associés à l'intégration des IPA dans les organisations, pour définir une politique éventuelle de déploiement **S2 2026**
- ✱ Rester réceptif sur les nouveaux métiers au service de l'amélioration des pratiques et l'efficacité organisationnelle **Continu**



Pilotes

- ✱ Présidence de CME
- ✱ Direction des Soins
- ✱ IPA



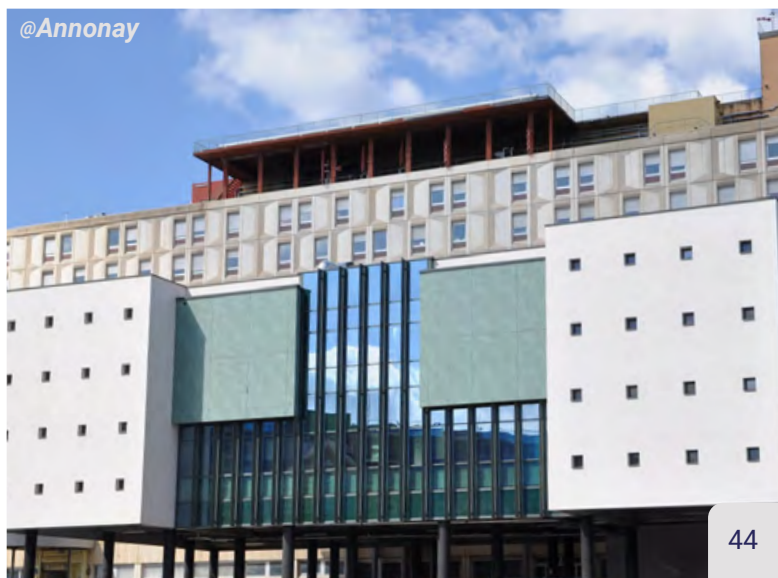
Contributeurs

- ✱ Service RH
- ✱ Ensemble des professionnels



Indicateurs

- ✱ A définir en fonction du protocole d'organisation
- ✱ Référentiels emplois mis à jour





Projet 4.4.2 | Moderniser nos organisations de travail

Innovation

Efficiency

RSE

L'AURAL s'interroge de manière continue sur l'attractivité de ses organisations pour les professionnels, pour garantir la fidélisation et le recrutement, tout en garantissant une efficacité organisationnelle.

Cette réflexion interroge de fait le temps de travail mais aussi les leviers de facilitation des organisations tels que le télétravail ou la téléconsultation.

Objectifs

- ✱ Fidéliser les professionnels travaillant pour l'AURAL et être attractif pour le recrutement de nouveaux professionnels, en facilitant l'équilibre vie professionnelle-personnelle
- ✱ Garantir une certaine modernité des organisations, en miroir des innovations technologiques



Pilotes

- ✱ Direction des Soins
- ✱ Service RH



Contributeurs

- ✱ Service informatique
- ✱ Ensemble des professionnels

Actions

- ✱ Poursuivre la modernisation du temps de travail hebdomadaire au service de l'attractivité de nos postes et d'une cohérence organisationnelle [Continu](#)
- ✱ Confirmer et développer le télétravail dans le respect de l'accord [S2 2024 - S1 2025](#)
- ✱ Déployer la téléconsultation au service d'une facilité d'organisation médicale [Continu](#)
- ✱ Rester à l'écoute de nouvelles opportunités de changements organisationnels (flexihoraire, adaptabilité des postes, modernisation des outils, etc.) [Continu](#)

Indicateurs



- ✱ Postes vacants et heures supplémentaires
- ✱ Jours de télétravail
- ✱ Télé-consultations

CALENDRIER GLOBAL

'24

2024

Développement
de l'ETP et
déploiement
de l'APA

Développement
du tableau de bord
médical au service
de l'EPP

Développement
des PSP

Mise en place du
comité éthique

Développement de
l'activité domicile
et coordination du
parcours

Certification
Qualiopi pour
l'unité de
Formation

Prévention et
accompagnement
des situations
d'agressivité

Modernisation
du parcours
d'intégration

Développement
de notre présence
digitale

Ouverture
de l'unité de
Roussillon

Expérimentation
d'une solution de
télé-surveillance
(APTC)

Renouvellement
du groupe
Développement
Durable

'25

2025

Développement
de l'activité
d'entraînement

Outillage sur
le traitement
conservateur

Développement
de l'écho-guidage
et formation sur
les pratiques de
ponction de fistule

Accompagnement
personnalisé des
sites sur le sujet
âgé et la douleur

Optimisation de
nos activités
pré-dialyse

Développement
de l'activité de
réentraînement

'26

2026

Modernisation et
diversification de
l'offre de formation

Développement
et modernisation
des outils de
communication

Ouverture de notre
nouvelle unité de
Bourgoin

Ouverture d'une
nouvelle unité en
Savoie

Mise en place d'un
comité de pilotage
de la recherche

Développement
de notre offre de
formation vers
l'extérieur

Déploiement
d'un modèle
organisationnel
avec les IPA

'27

2027

Amélioration
du processus
d'orientation vers
la greffe

'28

2028

Nouveaux usages
de communication
avec les patients

Modernisation de
nos sites

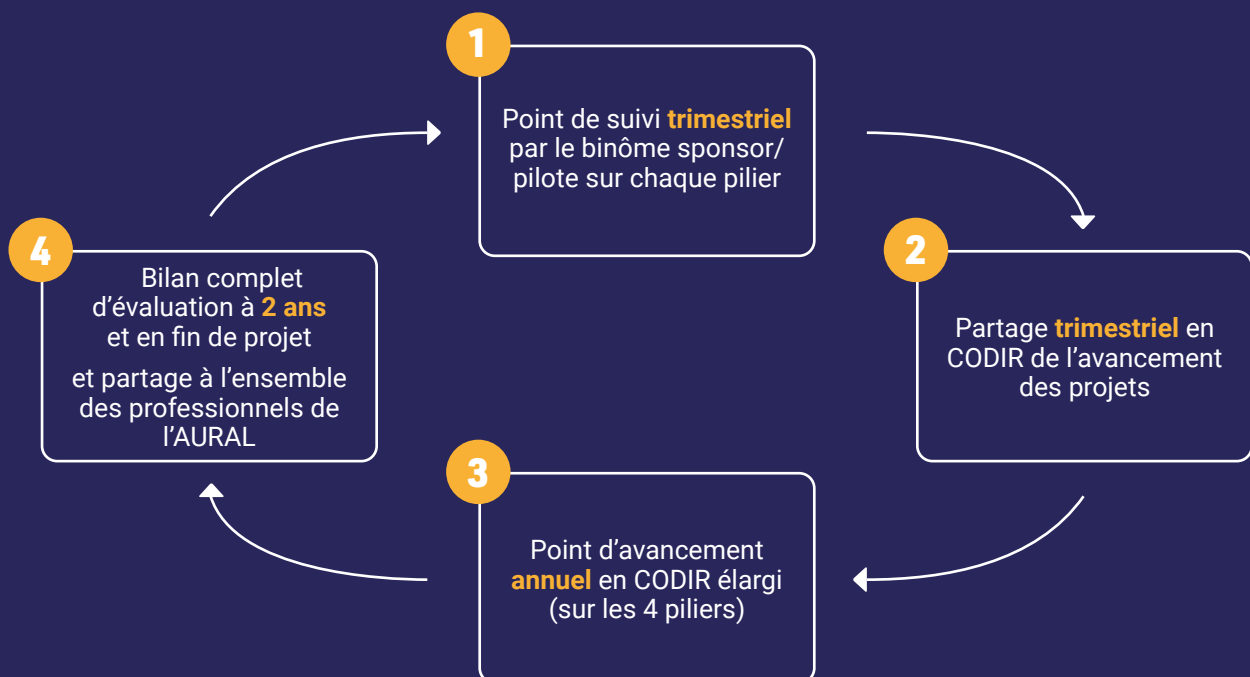
Développement
de nos activités
pré-dialyse sur nos
nouveaux sites

Montée en charge
sur nos nouvelles
unités

Développement
des EPP –
Harmonisation des
pratiques

SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

La mise en œuvre du projet d'établissement nécessite la structuration d'un **dispositif de suivi et d'évaluation** sur toute la durée du projet. L'objectif est de s'appuyer sur la **gouvernance projet constituée dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement (binôme sponsor/pilote)**, ainsi que les **instances déjà existantes** dans l'établissement et notamment le Comité de Direction.



1 Le binôme sponsor / pilote (constitué dans la phase d'élaboration du projet d'établissement) assurera un suivi trimestriel de l'avancement des projets de son pilier, en lien avec les pilotes de chacun des projets, pour vérifier l'avancement, échanger sur les éventuelles difficultés ou obstacles, et partager les réussites. Il mettra à jour les documents de suivi du projet d'établissement, permettant de structurer le reporting au niveau du CODIR.

2 Le suivi réalisé par le binôme sponsor / pilote de chaque pilier sera présenté en CODIR, également sur une base trimestrielle mais de manière tournante (1 pilier présenté par trimestre). Ce parti-pris permet de laisser un temps suffisant de reporting détaillé sur chacun des projets sur une base annuelle.

3 Un temps de présentation plus synthétique sera programmé annuellement en CODIR élargi, permettant d'apprécier plus globalement l'avancement du projet d'établissement, à l'appui d'un calcul de l'ensemble des indicateurs. Ce bilan annuel sera mis à disposition de l'ensemble des professionnels de l'AURAL, sur un format digital. Les responsables de service communiqueront de manière complémentaire sur l'avancement des projets à l'occasion des réunions de service.

4 Une évaluation sera réalisée à mi-parcours (2 ans) ainsi qu'aux termes du projet d'établissement (5 ans), à l'appui d'un rapport complet. Cette évaluation sera partagée à l'ensemble des professionnels de l'établissement, sur un format interactif (présentation sur site ou webinaire).